



**Université Peleforo
GON COULIBALY**

**DEPARTEMENT
D'HISTOIRE**

Août 2026



Revue électronique

E-ISSN : 3107-1651

P-ISSN : 3107-1643

REVUE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHEOLOGIE

TEFAL-PITYA

<https://www.revetefal-pitya.net>

soumission@tefal-pitya.net

revuetefal.pityaupgc@gmail.com

BP 1328 Korhogo

Revue d'Histoire, d'Art et d'Archéologie

TEFAL-PITYA



Vol.1, N°2, Août 2026

Site : <https://www.revuetefal-pitya.net>

Courriel : soumission@tefal-pitya.net
revuetefal.pityaupgc@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY

**UFR Sciences Sociales
Département d'Histoire
BP 1328 Korhogo**

E -ISSN : 3107-1651/ P-ISSN : 3107-1643

COMITE EDITORIAL

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE : Tanoh Raphael BEKOIN, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE REDACTION : KEWO Zana, Docteur en Histoire des Relations internationales, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE REDACTION ADJOINT : AGUIE Yhattey Hervé Thierry, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

SECRETARIAT DE REDACTION :

KOFFI Amani, Docteur en Histoire Ancienne, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

N'GORAN Kouadio Adolphe, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

SIGNAUX Affouminou Emmanuel, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

COORDONNATEURS DE PUBLICATION :

KONE Kiyali, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire,

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

TRESORIERE :

SORO Yéfounignigui Marie -Laure, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

CHARGES DE DIFFUSION :

ABE Abé Laurent, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ANGU Bleou Sylvain, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ATCHIE Amon Guy Serge, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY BAKAYOKO Yaya, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

DIOMANDÉ Vallet Samuel, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Fatoumata BAMBA, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

KOUADIO Yao Clément, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

LASME Yao Jean Terence Gauthier, Docteur en archeologie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Brahim, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Issouf, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

TUO Zie, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

WEBMASTER : COULIBALY Souleymane, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ÉDITEUR : Département d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY Website : <https://www.revuefefal-pitya.net>

COMITE SCIENTIFIQUE

Abass Souleymane SANGARE, Professeur Titulaire d'Histoire Médiévale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Aboulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop-Sénégal
Blesson Florent SOHI, Maître de Conférences en Histoire moderne, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Koffi Antoine GOLE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Moritié CAMARA, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Nohadani Syrus AHMADI, Maître de Conférences en Géopolitique, Tarbiat Modares University- République Islamique d'Iran.

Odile GOERG, Professeure émérite d'Histoire de l'Afrique contemporaine, Université Paris Cité-CESSMA

Ouakoubo Gaston GNABRO, Professeur Titulaire d'Histoire des techniques, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Siméon KOUAKOU, Professeur Titulaire d'archéologie, Université Felix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire.

Simon-Pierre M'BRA EKANZA, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Émérites du Cameroun, Université Felix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire

Tanoh Raphaël BEKON, Professeur Titulaire d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Cho Julie Eunice BROU, Maître de Conférences en Histoire moderne et contemporaine, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Jean-Noël LOUCOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire.

Théophile KOUI, Professeur Titulaire Études Ibériques et Civilisations Latino-Américaines, Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire

Comlan Jérôme ALLADAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi Benin.

Ibrahim Muhammed SAADAOUI, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies. Tunisie)

Ousseynou FAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop –Sénégal.

Kouamé René ALLOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

Mahomed N'GUESSAN, Professeur Titulaire d'Histoire politique, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

Tiona OUATTARA, Directeur de Recherche d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

COMITE DE REDACTION

ABE Abé Laurent,

AGUIE Yhattey Hervé Thierry,

ANGU Bleou Sylvain,

ATCHIE Amon Guy Serge,

BAKAYOKO Yaya,

COULIBALY Souleymane,

DIOMANDÉ Vallet Samuel,

Fatoumata BAMBA,

KEWO Zana,

KOFFI Amani,

KONE Kiyali,

KOUADIO Yao Clément,

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine,

LASME Yao Jean Terence Gauthier,

N'GORAN Kouadio Adolphe,

OUATTARA Brahim,

OUATTARA Eugenie,

OUATTARA Issouf,

SIGNAUX Affouminou Emmanuel,

SORO Yéfounnigui Marie -Laure,

TUO Zie.

COMITE DE LECTURE

Djidjé Jacques KAZIO, Docteur en archéologie, Université de Bondoukou

Awa SOROGO, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Antoine KRA, Maître Assistant d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara -Côte d'Ivoire.

Tiantio SANOGO, Institut Nationale Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan

Salif KINDREBEOGO, Maître de Conférences en Histoire des relations Internationales, Université Norbert Zongo de Koudougou.

Nohan SIDIBE, Docteur en Histoire du travail et Histoire économique, Université de San Pedro-Côte d'Ivoire.

Nahoua Karim SILUE, Docteur en Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara.

N'Goran Gédéon BANGALI, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Jean Lorougnon Guede -Côte d'Ivoire.

N'dri Laurent KOUAKOU, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara -Côte d'Ivoire.

N'doua Etienne ETTIEN, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Moutari Moussa MAMAN, Docteur en Histoire Sociopolitique, Université Djibo Hamani de Tahoua/Niger.

Mitanhantcha YEO, Docteur en archéologie, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Mamadou Lamine DEMBELE, Professeur Titulaire du Mali / Maître de Conférences du CAMES en Histoire du droit et des institutions, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) –Mali.

Kpassigué Gilbert KONE, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Kouakou Sylvain KOFFI, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Kouakou Désiré M'BRA, Maître de Conférences en Histoire du peuplement, Université Alassane Ouattara Côte d'Ivoire.

Kouadio René BOUADI, Docteur en archéologie, Jean Lorougnon Guédé, Daloa Idrissa BA, Maître de Conférences d'Histoire Médiévale, Université Cheik Anta Diop- Sénégal.

Harouna YEO, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan. Guy-

Roland TIE BI GALLA, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Gninin Aicha TOURE, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Dognima Lassina COULIBALY, Docteur en Histoire Moderne, Université Felix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Atché Michel AKA, Docteur en archéologie, Université de San Pedro

Abdoulaye BAMBA, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

1. Tiasvi Yao Raoul AGBAVON, Lecture du jeu des possibles jacobien à partir du déterminisme bernardien : une continuité épistémologique	1-11
2. El Hadji Malick DÈME & Younouss DIOP, Héliopolis, porte du ciel : Réception et Transmission des messages divins en Égypte ancienne	12-27
3. Maman Moutari MOUSSA IBRAH & Addo MAHAMANE & François WASSOUNI, Les savoir-faire techniques en Afrique au Sud du Sahara pendant la période précoloniale	28-43
4. Salif KIENDREBEOGO & Yaya SAWADOGO & Tiéwendé Jean BALIMA, Coopération, peuplement et mise en valeur du bassin de la Volta (1966-2002)	44-60
5. Ibrahima Khalilou & Khady Ndoye DIAGNE, Regard ethnographique sur l'activité céramique en milieu wolof au Sénégal : la caste des potières internes	61-80
6. Sébastien GUIPO, L'école burkinabé face au défi sécuritaire : situation des élèves déplacés dans la province du Zondoma (2015-2024)	81-96
7. Essou Koffi Benjamin MIEZAN & Bonzou Ella ESSEY épouse OHOUO, Service des grandes endémies en Côte d'Ivoire : instrument de lutte contre les maladies endémo-épidémiques (1959-1969)	97-109
8. Moussa Fadiala BOCOUM, L'implantation de la mine de lithium de Bougouni face à la vulnérabilité locale	110-124
9. Kossia Blandine KRA, Pathologies du personnel des forts de la Côte de l'Or (XVIIe-XIXe siècle)	125-138
10. Kouamé Koffi, Systèmes éducatifs en Afrique et problématique de l'employabilité : défis, enjeux et perspectives de transformation	139-154
11. Mitanhantcha YEO, La céramique dans la restauration à Gbèkèkro (Côte d'Ivoire)	155-167
12. Cédric-Aurel MANZENZA, La place du dieu Osiris dans les croyances égyptiennes (2778-1085 av. J-C)	168-180
13. Olive Pulchérie ITOUMBA & Eric Damien BIYOGHE BI ELLA, Longévité du pouvoir d'Omar Bongo Ondimba au Gabon : mécanismes de pérennisation et impacts politiques, économiques et sociaux (1967-2009)	181-202
14. N'founoum Parfait Sidoine KOUAME, Les Siti dans le Royaume de Bouna du XVIIe siècle au XIXe siècle	203-214

15. ABDOURHIMOU Hassane, Les enjeux des alliances politico-militaires entre le Zigui (Dosso) et le Kebbi (Argungu) de 1831 à 1856	215-228
16. BIRBA Noaga, Approche ethnoarchéologique de l'art de la terre cuite chez les potières de Gaoua (Burkina Faso)	229-247
17. DEMBO YANGA, L'entreprenariat des Manjack en Casamance au temps de la colonie : 1850 – 1960	248-272
18. Jean-Max Pamphil BENIE & Massandjé FADIKA KANO, Violence politique et gouvernance impériale dans le Songhay au XVe XVIe siècles	273-287
19. Gaoussou KAGNASSY, Le conflit de 2026 entre l'Iran et l'axe israélo-américain : leçons technologiques pour l'Afrique	288-304
20. Awa SOROGO, Evolution de l'esclavage dans le Baoulé-faafouê 1721-1911	305-318
21. Adama SAWADOGO & Moctar SANFO, Authenticité et mutations du mariage des Mossé du Sandbontenga au Burkina Faso	319-336
22. DOGNON Elavagnon Dorothée, La réécriture poétique de la mémoire par l'esthétique d'archive dans le cinéma ouest-africain	337-357
23. ANIN PATRICIA-CLAIRE N'CHO Epouse NOGBOU, Mysticisme soufi, pouvoir urbain et identité savante en Afrique de l'Ouest du XVème au XVIème siècle	358-375
24. Richard Codjo AKODANDE HONMA, De la pénombre à la lumière : l'aménagement urbain comme vecteur de sécurité nocturne au Benin 2016-2026 à travers les trajectoires de Cotonou, Porto-Novo et Parakou	376-392
25. Paul SALATOU, Le fondement de la réforme éducative du Réseau École et Développement (RED) : 1989-2011	393-408
26. MONGA Arthur Dénos & YRO Timbo Adler Vivien, Décryptage écocritique des mythes totémiques Wê de Côte d'Ivoire : les exemples des mythes de la poule et du poisson	409-423

L'Entrepreneuriat des Manjack en Casamance au temps de la colonie : 1850 - 1960

DEMBO YANGA

Université ASSANE SECK de Ziguinchor,

yangadem76@gmail.com

Résumé

L'entrepreneuriat des Manjack désigne l'initiative de ces derniers dans le processus de formation et de croissance de leur richesse au temps de la colonie grâce à leur génie de créativité d'une valeur ajoutée. Ce peuple de riziculteurs et de pêcheurs qui habite le nord-ouest de la Guinée portugaise dans la région de Cacheu, en contact avec des Européens dès les premières années de la colonisation, a très tôt acquis des réflexes moraux tournés vers la création de valeur sur le marché à travers plusieurs métiers. Cet esprit d'entrepreneuriat justifie leur migration à travers l'espace sénégalais et même au-delà, en Occident, en Afrique de l'Ouest, au Moyen-Orient en menant des activités de cueillette de caoutchouc, d'amandes de palme et de culture arachidière en Casamance ou des métiers de laptot, de tissage de pagnes. Leurs aptitudes et leurs comportements dans la recherche du bien-être matériel expliquent leur maturité dans l'évolution de l'économie du marché. L'entrepreneuriat des Manjack est favorisé par l'existence d'espaces transnationaux de solidarité interethnique, le développement des transports, l'interconnexion de trois puissances européennes dans le commerce et un début d'industrialisation en Casamance.

Mots clés : Entrepreneuriat, Manjack, Migration, Casamance.

ENTREPRENEURSHIP AMONG THE MANJACK PEOPLE IN CASAMANCE DURING THE COLONIAL ERA: 1850–1960

Abstract

Entrepreneurship among the Manjack refers to the initiatives they undertook during the colonial era to build and grow their wealth, driven by their creative flair for generating added value. A people of rice farmers and fishermen inhabiting the Cacheu region in northwestern Portuguese Guinea, and in contact with Europeans from the very beginning of colonization-they early on adopted a mindset oriented toward market-based value creation across various trades. This entrepreneurial spirit drove their migration throughout the Senegambian region and even further afield-to the West, other parts of West Africa, and the Middle East-where they engaged in activities such as rubber and palm kernel harvesting, peanut farming in Casamance, and work as sailors (*laptots*) or cloth weavers. Their aptitudes and behaviors in the pursuit of material well-being explain their maturity in navigating the evolution of the market economy. Manjack entrepreneurship was fostered by the existence of transnational spaces of inter-ethnic solidarity, the development of transport networks, the commercial interconnectedness of three European powers, and the beginnings of industrialization in Casamance.

Keywords : Entrepreneurship, Manjack, Migration, Casamance.

Introduction

La présente étude portant sur l'entrepreneuriat des Manjack en Casamance au temps de la colonie de 1850 à 1960 est d'un intérêt réel. Le terme entrepreneuriat¹ recouvre les activités qui concourent à la formation et la croissance d'une entreprise dont la conséquence première est la création de valeur, c'est-à-dire la richesse et l'emploi. L'entrepreneuriat désigne donc le fait de mener une activité dont on est soi-même l'initiateur, comme le montre son sens étymologique. Le grand dictionnaire québécois de la langue française indique des synonymes comme commencer, tenter, s'engager au verbe entreprendre. Donc, trois verbes d'action qui définissent parfaitement le sens véhiculé par ce terme entrepreneuriat. Mais, comprenons que les formes d'entrepreneuriat varient selon le type d'organisation qui est mis en place. Elles recouvrent des réalités différentes telles que dirigeants de PME-PMI ou TPE, administrateur de grandes entreprises, fondateur de maisons de commerce, de startups, artisan, agriculteur, profession libérale. La création d'entreprises fait appel au capital risque ou à des business (affaires) pour développer leur activité.

Les Manjack sont un peuple de pêcheurs et ou de riziculteurs conservateurs, attachés à leur terroir, leur culture, leur famille et leur ethnie. Le terme Manjack s'écrit de différentes façons : *Manjaque*, *Manjacque*, *Mandiack* ou *Mandiackou*, *Mandiagos* ou encore *Manjaco*, mais nous préférons l'orthographe *Manjack* que nous utiliserons tout au long de ce travail. L'appellation Manjack est d'origine portugaise et remonte au début du XVIIIème siècle. C'est ce que confirme Emmanuel Bertrand Bocandé en ces termes « nous les appelons *Manjacos* » parce que dans la communication de la langue de leur pays, ils répètent souvent le terme *Manjackou* qui signifie 'je te dis' » (J. Karlik, 1976 :25). Leur terroir d'origine est la région de Cacheu située au Nord-Ouest de la Guinée portugaise entre « le fleuve Cacheu au Nord, le fleuve Mansoa ou fleuve Geba au Sud, l'Océan Atlantique à l'Ouest et à l'Est la ligne conventionnelle des fleuves Bipo et Pache » (A. Carreira, 1947 :3). Le pays des Manjack couvre une superficie d'environ 2.400 km² avec cinq postes administratifs² subdivisés en 29 communautés rurales.

Du point de vue chronologique, l'étude débute en 1850 et s'achève en 1960. L'année 1850 est marquée dans la région par un fort éveil d'esprit collectif tourné vers l'intérêt

¹ Grand dictionnaire terminologique, Office québécois de la langue française. La forme « *entreprenariat* » est fautive, le mot racine est « *entrepreneur* ».

² Ces postes administratifs sont : Cacheu, Canchungo, Calequisse, Pelundo, Caio

économique qui suscite une immigration nulle ou faible tandis que l'émigration est importante. Et la Casamance voisine, colonisée par les Portugais jusqu'en 1886 resta sous la tutelle de Cacheu, première capitale coloniale de la Guinée portugaise au cœur du terroir des Manjack. Quant à l'année 1960, elle correspond à l'indépendance du Sénégal et à une nouvelle territorialisation nationale du régime de Léopold Sédar Senghor. Cette période d'étude est marquée par un début d'industrialisation de la Casamance qui connaît l'installation des maisons de commerce bordelaises et marseillaises qui monopolisaient le pouvoir d'achat des articles de commerce africain, le développement des transports avec les chalands français, portugais et anglais qui sillonnaient les fleuves Gambie, Casamance et Cacheu pour approvisionner Ziguinchor, Sédhiou, Bathurst et Cacheu en marchandises européennes mais aussi l'essor de l'économie du caoutchouc et de l'arachide. Ce qui a intensifié l'ampleur de l'entrepreneuriat des manjack et a accentué la fréquence de leurs flux migratoires vers la Casamance à la quête d'un bien-être matériel.

L'entrepreneuriat est l'action de créer et développer une entreprise ou un projet innovant en prenant des risques financiers et humains. Il permet de produire de la valeur, de répondre à un besoin sur le marché et de créer des emplois. Cette compréhension que nous avons de l'entrepreneuriat doit beaucoup à l'économiste Joseph Schumpeter ainsi qu'à l'école autrichienne. Pour Schumpeter, l'entrepreneur est une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée ou une invention en une innovation réussie. Pour Frank Knight et Peter Drucker, l'entrepreneuriat consiste à prendre des risques et « l'entrepreneur est une personne qui est prête à mettre en jeu sa carrière et sa sécurité financière pour mettre en œuvre une idée, à mettre son temps et son capital dans une entreprise risquée » (Pinchot G. et Pinchot E, 1978 : 9).

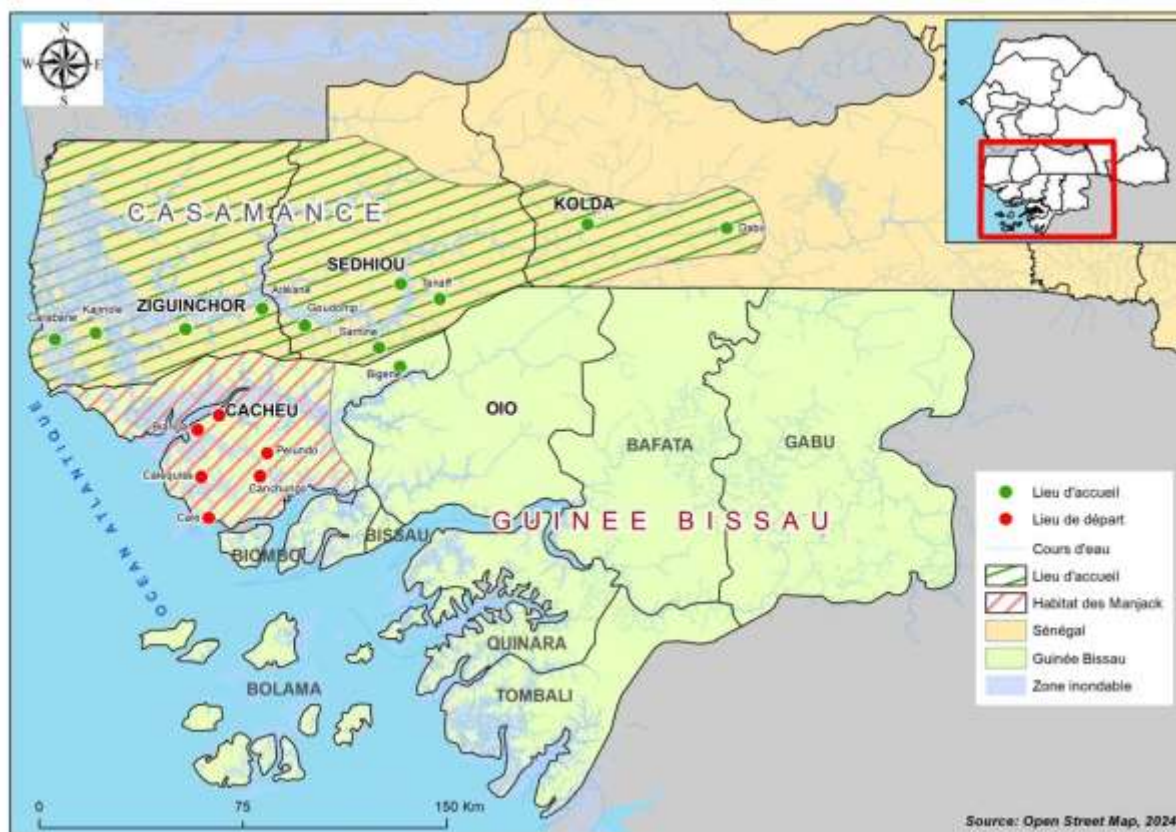
Cette étude vise à reconstituer l'origine de l'entrepreneuriat du peuple manjack en Casamance. À partir de cet objectif général naissent trois objectifs spécifiques. D'abord nous étudions le caractère paternaliste du colon portugais marqué par sa collaboration avec le Manjack suscitant chez ce dernier, un intérêt grandissant de la quête effrénée de la fortune. Ensuite, nous analysons le choix de la Casamance comme foyer d'accueil de leur entreprise afin de vérifier les enjeux et les effets que cet entrepreneuriat produit sur les Manjack de la Casamance, mais aussi sur la société manjack restée en Guinée. Enfin, le troisième objectif spécifique est d'élaborer une liste de métiers pratiqués par les Manjack tout en exposant leurs

aptitudes et leurs comportements à la recherche du bien-être et à leur insertion en Casamance ou ailleurs.

Pour parvenir aux résultats escomptés, nous avons eu recours à la méthodologie de recherche qualitative qui est une technique de recherche documentaire au niveau des dépôts d'archives (publiques nationales, privées ou en ligne), des centres culturels, des bibliothèques (publics, privés ou en ligne, et des sites internet (moteur de recherche spécialisé ou sites de recherche spécialisés). Nous élaborons à cet effet le plan suivant: le premier titre traite des facteurs de l'entrepreneuriat des Manjack et est structuré en deux sous-titres : le premier sous-titre porte sur l'héritage colonial et le deuxième sous-titre sur la présence de nombreuses potentialités de développement artisanal et agricole. Le deuxième titre aborde les secteurs d'entrepreneuriat des Manjack avec un premier sous-titre portant sur la cueillette et l'agriculture, et un second sur les spécialistes dans l'artisanat. Le troisième titre étudie les acteurs et le mode d'organisation de l'entrepreneuriat des Manjack, il comprend un premier sous-titre traitant des acteurs de l'entrepreneuriat des Manjack et un second sous-titre la famille, base de l'entrepreneuriat des Manjack.

1. Les facteurs de l'entrepreneuriat des Manjack

La position géographique des Manjack au nord-ouest de la Guinée portugaise, favorise leur contact au monde extérieur (Confère carte ci-dessous).



Source : Open Street Map, 2024.

L'ouverture à l'étranger crée une fusion des sangs et un réflexe tourné vers la quête de la fortune par le biais de cohabitation avec le colon portugais, de mariages mixtes et l'enseignement religieux à l'église qui favorisent l'esprit d'entrepreneuriat des Manjack.

1.1. L'héritage colonial

L'histoire coloniale de la Casamance est en grande partie liée à celle de Cacheu dans le pays manjack. Et le village de Ziguinchor était répertorié par l'administrateur portugais comme un comptoir qui dépendait de la capitainerie de Cacheu. Le contact entre le noir d'Afrique et le blanc d'Europe remonte au XVe siècle en Guinée. Ce qui dérangeait et qui morcelait le monde depuis cette époque était « d'abord le fait d'appartenir ou non à telle espèce, à telle race » (F. Fanon, Cahiers libres N° 27-28, 1988 :11). La remise en question du monde manjack par le portugais était fondée sur l'affirmation de l'originalité de la race portugaise posée comme absolue. Par la religion, le portugais lui-même s'évertua à séduire le Manjack, à le gagner.

Si les notables manjack acceptaient de se faire chrétiens, le baptême étant le facteur d'évangélisation, ils étaient ipso facto portugais et leurs titres étaient mêmes reconnus. Ils essayaient alors le parler portugais (créole³) et épousaient les patronymes portugais comme Mendes, Gomes, Lopes, Figo, Pereira, Correia, Vaz, Ianga, Tavares. Encore adoptaient-ils les noms de la noblesse d'origine portugaise tels que Da Costa, Da Sousa, De Carvalho, Da Silva, ... En adaptant ces patronymes à la langue manjack, certains noms deviennent aujourd'hui respectivement : Mendy, Gomis, Lopy, Fickou, Preira, Corréa, Basse, Yanga... seuls quelques noms de famille et ceux de la noblesse restent invariables et conserve leur originalité. Les colons portugais et leur gouvernement avaient facilement accepté le brassage ethnique, la fusion des sangs blanc et noir. Ce rapprochement entre Manjack et Portugais a abouti à des mariages mixtes. Pierre Xavier Trincaz écrit que : « l'origine du métissage remonte au XVIIe siècle » (P.- X. Trincaz, 1984 :159). La preuve de ces mariages mixtes est l'exemple patent des deux quartiers de la ville portugaise de Cacheu : la "villa fria" (la ville fraîche) et la "villa quente" (la ville chaude). La "villa fria" était le quartier des Portugais de différentes origines et couches sociales, et des Manjack assimilés d'importance venant des familles royales, des familles princières et des familles des dignitaires des religions traditionnelles ; tous se confondaient dans l'esprit et dans le sang. La "villa quente" était la preuve de cette fusion parce que peuplée de groumètes descendants des Manjack, surtout des Manjack du Nord. Ils étaient christianisés et très souvent métissés.

Les mariages mixtes et les enseignements religieux dans les églises établies en pays manjack avaient formé des réflexes moraux favorables aux Portugais. Ces enseignements d'églises avaient engendré de loyaux services comme l'amour du blanc, le respect de l'ordre établi. Tous ces éléments créaient autour du peuple manjack une atmosphère de soumission et d'inhibition. Cela fit changer le regard que le Manjack portait sur la ville portugaise. L'envie de la ville portugaise a fait naître le goût du luxe chez le Manjack. En effet, le Manjack commença à nourrir des rêves exprimant tous les modes de possession : s'asseoir à la table du blanc portugais ; coucher dans le lit du colon, avec sa femme si possible. À cet effet, les Manjack du Nord se louaient librement dans les travaux pénibles des ponts, d'agriculture et dans le commerce. Ils devinrent des compagnons des fermiers et commerçants portugais. Les femmes manjack obtenaient des travaux de ménage auprès des Portugais. Certains Manjack des îles et ceux des côtes fournissaient des contingents de marins dans les navires portugais

³ Le créole est un mélange entre le portugais et les langues traditionnelles africaines. F. Fanon, :7

circulant entre le fleuve Geba et le fleuve Gambie via le fleuve Cacheu et le fleuve Casamance.

1.2. La présence de nombreuses potentialités de développement agricole et artisanal

Les Manjack sont un peuple dynamique et entreprenant. Depuis très longtemps, ils mènent diverses activités quotidiennes de subsistance à savoir : la culture du riz, le commerce, le tissage de pagnes traditionnels, la poterie, la pêche... Les conditions climatiques du pays sont favorables à l'activité agricole. L'effort ne trahissant pas, le Manjack obtient de cette terre nourricière les moyens de son existence, une certaine richesse qui garantit sa position sociale, partant celle des membres de la famille. Jacqueline Trincaz témoigne que « les Manjack sont traditionnellement des spécialistes de la riziculture inondée » (J. Trincaz, 1981 : 35). Le Manjack utilisait traditionnellement le « *Kayendo* » nommé : « *bebunku* ». Mais le coupe-coupe « *ulathie* » et la daba « *unthiar* » étaient introduits dans l'univers culturel manjack par les fermiers portugais dès le début du XXème siècle. Donc, le « *kayendo* » est l'outil roi en forme de rame incurvée prolongée en bois cerclée qui assemble les mottes de terres prêtes à être semées.

Cette rame métallique incurvée est fixée à une branche d'arbre taillée de façon artistique servant de soc et prolongé par des lianes à un long manche qui mesure entre 1,50 mètre et 2 mètres. Noumo YANGA dit : « si le Manjack a changé d'instrument de labour, c'est parce que le « *kayendo* » traditionnel connaît une lenteur dans le travail. En aller, le laboureur faisait en même temps un sillon et formait, de part et d'autre de ce sillon, un billon. C'est au retour qu'il achevait un seul billon et entamait à la fois un autre. C'est un travail harassant » (N. Yanga, 2023, Sakho, 70 ans). Mais avec la daba portugaise, le travail est plus rapide même s'il y a un schéma : aller et retour qui est d'ailleurs différent de celui du « *kayendo* ». L'écartement entre les billons formés par le « *kayendo* » est important et c'est ce qui explique la faible densité des semis en billons. Dans la zone de bas plateaux, les sols fertiles des fonds de vallées ou des rizières moyennes et hautes sont décapés au « *kayendo* » qui assemble les limons en monticules prêts à être semés. Les différents travaux champêtres sont le défrichement, le déblayage, le brûlis, le labour, le semis, le binage et la récolte. Chaque type de travail a son instrument approprié. Le défrichement se fait avec la hache appelée : « *petibi* », mais le coupe-coupe prend le relais dès le début du XXème siècle. Avec la hache, le défricheur manjack taillait le bas des grands arbres et découpait les plantes et les arbustes au ras du sol qu'il mettait en tas. Le ratissage et le débroussaillage se font en même temps.

Quelques semaines après séchage des tas, le défricheur fait passer le feu sur les tas de branches sèches puis vient le labour dès les premières pluies.

Les Manjack du littoral, de la circonscription de Cacheu, des régions de Tambe, Pelundo, Canhobe, Bugunha, et des îles de Pexice et Jeta entretiennent des relations d'échanges commerciaux entre eux et même au-delà des frontières de leur pays. Ces communautés manjack développaient de grandes concentrations humaines une fois par semaine dans des lieux comme : Canchungo, Pelundo, Calequisse, Cacheu, Caio. Ce contact avait développé des relations mutuelles visant à briser les difficultés de chacun des groupes dialectiques. Antonio Carreira témoigne que « les échanges commerciaux entre les Manjack et les Mancagnes se faisaient dans les marchés hebdomadaires appelés :''kaneume'' » (A. Carreira, 1947: 30). Ces centres commerciaux deviennent alors des points de rencontre des caravanes de marchands manjack, mancagnes et papels. Les articles de commerce sont : le sel, le poisson fumé, la kola, les étoffes, le cauri, le fer, les peaux d'animaux entre autres. Le troc ou la troque était largement dominant dans la circulation des produits marchands. Ces populations utilisaient des instruments et des unités de mesure d'origine diverses, issus des cultures locales. Mais avec l'arrivée des Européens, les unités monétaires et les instruments de mesure s'imposent progressivement.

Dans le pays manjack et particulièrement autour de Canchungo, la production de pagnes tissés est très répandue. Dans ses souvenirs de voyages, Patrick Erouart rappelle que « ces pagnes sont d'excellente qualité tant par la coupe que par la finition » (P. Erouart, 1988 :117). Les pagnes manjack sont formés de six bandes de 18 à 20 centimètres de long. Ces bandes sont conçues ensemble sur une longueur d'environ deux mètres. Dans les agglomérations de Canchungo, Pelundo, Cacheu... les tisserands travaillent au bord des routes, sur des métiers étroits et très allongés. Le maître tisserand a toujours un apprenti qui l'aide à enrouler le fil de coton autour de la navette ou à démêler les écheveaux. Il existe trois types de tissage : le tissage pour les pagnes funéraires courants, le tissage serré pour pagnes funéraires des défunts importants⁴ et le tissage très serré pour les pagnes de hauts dignitaires religieux. Ce sont les artisans manjack qui fabriquaient les métiers à tisser. Toute fois qu'une difficulté d'approvisionnement de fil prévaut autour de Canchungo ou de Cacheu, les touristes venant d'Europe en général apportent le fil de coton de leur choix et le tisserand se fait payer en tenant compte du fil apporté.

⁴Ces pagnes sont également utilisés comme vêtements

La poterie et la pêche étaient également pratiquées dans la région. Traditionnellement, les femmes manjack utilisaient les jarres en terre cuite pour le transport de l'eau. Non loin de Canchungo, à Calequisse se développe une petite fabrique de poterie artisanale. Celle-ci dispose depuis plusieurs années, deux tours à bois et produit de la poterie émaillée. Frappé d'admiration, Patrick Erouart fait entendre que « ces pots verseurs à deux becs et la tradition manjack, feront de beaux souvenir » (P. Erouart, 1981 : 117). La pêche quant à elle est libre pour tous les individus professionnels ou non, désirant exercer cette activité dans les marigots, les rizières, les rivières, les fleuves et les mers qui constituent les biens du pays. Le système de pêche le plus courant est la pêche à la ligne et au filet. Le filet est utilisé par les professionnels manjack des îles et du littoral qui descendent au fleuve ou en mer à pirogue. Un autre système de pêche est celui de barrage qui consiste à barrer une partie de la rizière et à lutter à évacuer l'eau de cette partie au moyen des récipients afin d'y capturer le poisson. Antonio Carreira affirme que « ce dernier système se fait en groupe et à la fin de la journée, les différents participants se partagent le produit de leur activité » (A. Carreira, 1947 :32).

2. Les secteurs d'entrepreneuriat des Manjack

2.1. La cueillette et l'agriculture

Le caoutchouc est une émulsion laiteuse exploitée en Amazonie par les Indiens depuis le XVème siècle et mise en étude scientifique en Europe dès le XVIIème siècle. Connaissant l'utilité du caoutchouc dans les fabrications industrielles, les Européens développèrent son exploitation en Amérique et dans le monde. Dès lors, l'industrie du caoutchouc connaît un essor remarquable et son exploitation se propage dans le monde à travers les colonies asiatiques et africaines. La Casamance française possède une abondante végétation composée essentiellement des landolphias qui se présentent en quatre familles⁵. Les premières exploitations de ces plantes caoutchoutières⁶ de la Casamance avaient été signalées vers 1880. Les premières saignées de lianes à caoutchouc casamançais étaient faites par les Manjack et les Akou venant de la Gambie anglaise puis viennent les Mandingues et les Diolas. Ces peuples saignaient le latex avec différentes techniques et différents instruments traditionnels. La technique d'incision des lianes abordée dans ce travail est propre aux récolteurs manjack. Avec le coupe-coupe de taille moyenne et tranchant, ils nettoyaient soigneusement l'écorce et le bas des plantes de lianes à caoutchouc dans le but d'éloigner les saletés du produit à récolter avant d'appliquer « une série d'entailles à 20 centimètres les unes des autres » (Y.

⁵ Le landolphia Florida, le landolphia heudelottii, le landolphia tomentosa et le landolphia sénégalensis.

⁶ Les peuples du Sénégal les appellent : 'Toll' chez les Wolof, 'Folé' chez les Mandingues, 'Foufambie' chez les Diola, 'Poré' chez les Peulhs et 'M'tâh' chez les Manjack

Henry, 1905 :18-24). Selon Mathieu Obéga, « ce coupe-coupe était aussi une arme protectrice du récolteur manjack dans la forêt» (M. Obéga, 2023, Boutoupa, 61 ans). Ce coupe-coupe nommé : “*Ulathie*” en manjack était porté en bandoulière grâce à une corde attachée à sa manche. À l’aide du couteau “*Unsarang*” fabriqué par le forgeron manjack sous forme de faucille, les extracteurs faisaient rapidement et soigneusement des incisions sur les lianes sans que les débris de l’écorce des lianes ne se posent sur les plaies ouvertes. Ce couteau à deux bords coupants et à extrémité pointue permettait aux extracteurs manjack d’ouvrir des plaies longues, larges et ininterrompues sur les lianes. Cette forme de faucille permettait au couteau d’attribuer une double fonction à son bord supérieur : fonction d’incision et de défense également.

Toutes les incisions sont faites de façon oblique par rapport à l’axe de la liane pour faciliter l’écoulement du suc à caoutchouc. De cette manière, les récolteurs coagulaient immédiatement le latex en aspergeant l’eau salée mise dans unealebasse qu’il versait sur les plaies ouvertes des lianes. Cettealebasse appelée “*peumbatame*” était taillée de façon artistique et couverte d’une autre, un peu plus grande servant de couvercle rattaché d’une corde sur le bord. De taille moyenne, elle avait en réalité presque la forme d’un canari afin de permettre au récolteur d’introduire facilement sa main pour prendre la solution salinisée qui coagule le latex. Ce dernier se coagule sous forme de filaments plus ou moins allongés, lesquels sont agglomérés entre eux en boules par les extracteurs. Ces boules sont soigneusement traitées afin d’éviter une oxydation du latex et conserver sa bonne qualité. Selon les traditions orales, les instruments utilisés viennent de la technologie élaborée par les Manjack investis dans l’extraction du caoutchouc.

Cette activité économique commença dès la seconde moitié du XIXème siècle et avait permis aux populations manjack de sillonner d’avantage les terres profondes casamançaises. De la Basse à la Haute Casamance, ils récoltaient un caoutchouc de bonne qualité. Ils « devinrent alors de véritables spécialistes de la saignée des lianes (*landolphia heudelottii*) et contribuèrent à la prospérité de cette forme de cueillette» (P. Pélissier, 1966 : 671). La saignée du caoutchouc débutée à partir de 1880, s’était poursuivie jusqu’au lendemain de la seconde guerre mondiale. Cette activité économique avait mobilisé plusieurs acteurs dans un espace géographique couvrant presque toute la Casamance, la Gambie anglaise et le Nord du Sénégal ; c’est-à-dire les régions de Mbour, Tivaouane jusqu’à Dakar dans la partie appelée Thiaroye sur mer.

La cueillette du latex avait permis aux Manjack de gagner chaque année des revenus considérables et intensifie leur envie du gain et du développement économique. Ils sillonnaient les forêts en groupe de « dix, quinze, vingt » (M. Etesse, 1912 : 45) et étaient toujours en collaboration avec les traitants européens. Chaque groupe avait à sa tête un chef qui s'entendait d'abord avec un commerçant avant de commencer l'extraction du caoutchouc. Selon Marius Etesse, ce chef de groupe « *vient alors présenter son groupe au traitant et s'engage vis-à-vis de lui pour l'achat de sa récolte. Le prix n'est pas fixé ; ce sera celui de la place au moment où il apportera ses boules. Il demande alors au commerçant des avances sous forme de riz, de sel, de poisson sec. Lorsqu'il les a reçus, il part avec toute sa compagnie et il reviendra en ramenant son caoutchouc* » (M. Etesse, 1912 :6). Cette collaboration prouve la confiance que le traitant a du Manjack. Le traitant était sans crainte car le chef de groupe manjack ne vendait pas son caoutchouc dans une autre maison de commerce autre que celle dont il avait reçu des avances lorsque cette dernière acceptait de payer au prix de la place. La fidélité et la confiance du chef de groupe à l'égard du traitant dépendaient des avances, mais aussi des traitements de souplesse du traitant surtout quand celui-ci acceptait de donner le petit pourboire appelé en mandingue ' *bougna* '.

Cependant, les fruits de la récolte de caoutchouc n'étaient pas uniformément répartis entre tous les membres du groupe. Parce que, dans la morale sociale, le Manjack connaît et accepte le procédé selon lequel le chef a sa part avant toute répartition de la récolte, et il n'y a aucune duperie à croire. La cueillette de la gomme sylvestre permettait au Manjack de gagner une somme variant entre 400^{frs} à 1.000^{frs}7» chaque année entre 1885 et 1910. C'est pourquoi devant le goût du gain, les Manjack déjà installés en Casamance ne cessaient d'informer leurs parents de Guinée de la situation économique casamançaise. Les extracteurs manjack sillonnant les forêts, récoltaient un caoutchouc de bonne qualité qu'ils vendaient à Sindone, Ziguinchor, Mangacounda et à Adéane puis dans le Combo et le Fogny. La différence des prix faisait que nombre d'extracteurs akou, manjack et mandingues allaient à Bathurst (actuel Banjul) écouler leur produit pour trois raisons. La première est liée au fait que les marchandises coûtaient moins chère en Gambie, la seconde résulte du prix du paiement qui se faisait en argent et la troisième s'explique par le fait que le caoutchouc se vendait de 4^{frs} à 4,25^{frs} en 1896. Or à Ziguinchor, il était payé à 3,75^{frs} la même année. Ainsi, la Gambie avait

⁷ ANS-2G9-40 ; Cercle de Casamance, rapport d'ensemble de janvier 1909.

exporté en 1895 « 250 tonnes de caoutchouc alors que la Casamance n'en avait exporté que 150 tonnes⁸ ». À cet effet, l'administration coloniale a établi des postes de douane à Djéromaït⁹ et à Diébaly¹⁰ pour la surveillance de la frontière. Le caoutchouc du Fogny était vendu « [...] à Marsassoum, à Ziguinchor, à Baïla, à Bignona et en Gambie anglaise » (Y. Henry, 1906 :9-10) ou à Mampalago et à Balandine. À partir du port de Ziguinchor, ce caoutchouc arrivait au marché de Bordeaux. Le caoutchouc akou était appelé « Casamance1 » et le caoutchouc manjack appelé « Casamance2 » sur les marchés de Bordeaux et de Liverpool. Ils étaient vendus à Bordeaux entre 6,80^{frs} et 7^{frs} et à Liverpool entre 7,50^{frs} et 7,60^{frs} en 1905.

Titre: Tableau des exploitations de caoutchouc de la Casamance de 1883 à 1930.

Années	1883	1887	1894	1899	1900	1902	1904	1906	1909	1910	1914	1918	1926	1928	1930
Tonnes	60	150	396	477	419	550	1002	1188	1024	692	2	327	110	15	0,720

Source : D'après les observations sur les différents chiffres avancés par Grosmaire (Y. Henry, 1907 : 3-11), Pierre Xavier Trincaz (Grosmaire, N°4-56 : 15) et Yves Henry ; nous avons dressé ce tableau.

De plus, les Manjack faisaient parallèlement la cueillette des amandes de palme. De l'embouchure du fleuve jusqu'en haute Casamance, les rives sont riches en palmiers qui bordent les rives du fleuve, les rizières, les marigots et les bolons demeurant les principales ramifications de ce cours d'eau. En Basse comme en Moyen Casamance, ce sont les sociétés fétichistes à savoir les Diolas, les Balantes, les Mancagnes et les Manjack qui se livraient à la commercialisation des fruits de palmiers. Ces sociétés casamançaises tiraient et tirent toujours des palmiers du vin et des amandes qu'elles consomment et vendent en grande partie. En Moyenne Casamance, les marigots de la région mandingue de Pakao regorgeaient de palmiers. Mais, les Mandingues¹¹ des environs de Sédhiou à Diana ne tiraient de leur forêt de palmiers ni l'huile ni les amandes de palme. Dans les années 1857, l'exploitation¹² de la forêt de palmiers par les Manjack dérangeait les Mandingues au point qu'ils chassaient les récolteurs manjack. Ibrahima Yanga révèle que « *les jeunes qui savaient grimper sur les palmiers se constituaient en groupes de sept à quinze personnes et récoltaient les amandes de palme dans toute la Casamance de la zone Bayotte à celle du Combo jusque dans les terres*

⁸ ANS-2G1-55 ; rapports semestriels d'ensemble ; second semestre 1896, district de Casamance.

⁹ Idem

¹⁰ ANS-2G1-49 ; rapports politiques mensuels 1896 N°5, district de Casamance.

¹¹ ANS-11D1-282 ; rapport de Bertrand Bocandé, résident à Carabane, 1857.

¹² ANS-11D1-282 ; rapport de Bertrand Bocandé, résident à Carabane, 1857.

du Pakao, du Boudhié et du souna-Balmadou. Ils nettoyaient le bas des palmiers, grimpaient et faisaient tomber d'abord leurs feuilles afin d'atteindre les régimes qu'ils coupaient » (I. Yanga, 2007, Kégné Kégné Bato, 58ans).

Ce système s'appelle en manjack 'kadaff' qui signifie dépouiller du régime de ses amandes de palmes. Ce système de 'kadaff' ne s'appliquait qu'aux jeunes palmiers. Pour les autres palmiers, le grimpeur manjack récoltait directement les régimes sans faire d'abord tomber les feuilles. De cette cueillette des palmistes, la Casamance fournissait des centaines de tonnes d'amandes de palme que les maisons de commerce embarquaient des ports de Ziguinchor, de Sédhiou et de Carabane vers la métropole française. En Basse Casamance, le marigot de Baïla fournissait de nombreuses cargaisons d'amandes de palme et le boisseau¹³ d'amandes pesait 25 kilogrammes et coutait en 1896 entre 3 f et 3,5frs. La subdivision de Bignona¹⁴ produisait autour de 900 tonnes de palmistes entre 1935 et 1955 et le kilogramme coutait entre 15f et 18 frs. Les forêts de palmiers de la région Bayotte et de la subdivision de Ziguinchor étaient exploitées par les Manjack et les Diolas. Au-delà des activités déjà citées, les Manjack s'étaient également investis dans la culture arachidière.

Le berceau de l'arachide est l'Amérique car cette plante était inconnue sur les continents africain, européen et asiatique avant sa découverte. Au début du XVIème siècle, les Portugais ont transporté l'arachide de l'Amérique en Afrique. L'arachide fut alors appréciée des Africaines et se répandait très vite. Selon les traditions séculaires, les membres des différentes familles cultivaient dès le XVIème siècle, autour des cases quelques pieds d'arachide dont les graines servaient de sauce d'appui au riz qui était la base de l'alimentation des populations des rivières du sud. La culture de l'arachide se répandait peu à peu partout dans les colonies françaises d'Afrique occidentale et demeura une culture d'exploitation destinée en partie à la consommation locale. En Gambie, en Casamance et en Guinée portugaise, les arachides sont cultivées par toutes les sociétés avec des techniques spécifiques différentes. Les Manjack sont un peuple d'agriculteurs sédentaires appliquant des techniques de culture à la conquête de la mangrove et à l'aménagement des terres inondables ou à l'élaboration des terroirs permanents en cultures sèches.

¹³ ANS-2G1-55 ; rapport semestriel d'ensemble, second semestre 1896, district de Casamance N°4.

¹⁴ ANS-11D1/157 ; Casamance Bignona, affaires économiques 1931-1955.

Le navétanat manjack appelé : ‘*kayil*’ avait contribué à l’aménagement et l’élaboration des paysages agraires des zones rurales où les Manjack s’étaient massivement et définitivement installés dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Le navétane ‘*nyil*’ en manjack, n’était point une main-d’œuvre servile, car il avait toujours codifié son régime de travail. Son tuteur mandingue, baïnounck ou diola lui assurait protection, logement, nourriture et terrain de culture. Le navétane manjack lui devait en retour deux jours de travail par semaine. Sous la demande du tuteur, le navétane manjack pouvait librement aller un jour travailler dans les champs de son tuteur. Parce que généralement, dès les premières pluies, le navétane aidait son tuteur à semer son champ de cultures vivrières. Au moment des récoltes, il travaillait avec celui qui l’a hébergé et ils conservaient toutes les récoltes dans les greniers. Au moment de la traite, le navétane manjack vendait sa récolte et très souvent, il récompensait soit le tuteur, soit sa femme ou sa fille qui lui faisait le linge. Son humanisme était lié à l’idée d’y revenir et même s’y installer définitivement plus tard.

Le navétane manjack dans sa propre communauté se confondait aux fils de son tuteur, car son navétanat est basé sur des relations parentales. Dans ce cas précis, il partageait son champ avec son tuteur, un des fils du tuteur (l’aîné le plus souvent) ou avec les autres navétanes. Ici, le travail se fait en famille sous la direction du chef de famille. Dans le calendrier de travail, le chef de famille met l’accent sur l’espèce à semer au moment où la plante est la plus exigeante. À la fin des récoltes, le navétane reçoit sa part après la vente de l’arachide. Il reste quelques semaines qu’il consacre au décorticage des graines de semence soigneusement conservées dans des fûts avant de repartir en Guinée voire sa famille. Dans la morale sociale, consommer la semence est un acte de sorcellerie. Car la semence de chaque espèce cultivable est une partie intégrante de l’héritage. Le navétanat était un fait de notoriété publique, le nombre de travailleurs venus louer leur service en Casamance entre 1850 et 1960 phagocytait la population manjack définitivement installée.

Chez les Manjack, la période à cheval entre l’adolescence et l’âge adulte se nomme ‘*petaça*’ qui veut dire la jeunesse. D’autre part, ‘*petaça*’ signifie aussi une association regroupant un certain nombre de jeunes du village et les navétanes. Elle met en primat l’importance des vertus des jeunes dans la vie sociale. C’est à ce stade de vie que le jeune manjack trace sa conduite de vie sociale et prouve ses capacités physiques et morales de pouvoir bâtir un foyer. C’est pourquoi les associations de jeunes avaient joué un rôle important dans la culture de l’arachide en Casamance et prouvaient les liens de solidarité entre les Manjack. Elles expliquent l’entente cordiale qui existait entre les agriculteurs et visaient l’amélioration des

conditions de vie de chacun. Selon la grandeur du village manjack, une association de jeunes regroupait dix, quinze, trente, cinquante, cent, ... jeunes garçons et filles.

Toute association avait un président directeur général et comprenait deux sections : une section masculine dirigée par un président et une section féminine “ *peumpeli* ” avec une présidente à sa tête et un représentant choisi parmi les garçons chargé de défendre la cause des filles. Si l’association est importante, elle se divisait en deux parties égales contenant chacune deux sections. Selon Bakary Diassy : « chaque père de famille désireux, exprimait son vœux auprès d’un membre pour obtenir un jour de travail » (B. Diassy, 2008, Kolda, 63 ans) en précisant s’il prend toute l’association ou une partie de celle-ci. Le labour des champs d’arachides est un travail d’hommes, mais les semis sont le lot des femmes et des jeunes filles. L’association comme chacune de ses fractions fixait un prix de travail journalier allant du lever du soleil au crépuscule. C’est dans ces associations qu’on décelait le jeune le plus brave de tous, le plus rapide, en un mot le champion, car le travail était régi sous le signe de la concurrence, la rapidité dans le travail bien fait, la tolérance, l’harmonie du groupe. Toute querelle était sanctionnée d’une amende. C’est pendant la traite des arachides que les pères et les mères de famille ayant sollicité le travail de l’association étaient invités à payer la somme due. Avant le retour des navétanes, l’association fixait une date de quelques jours de fête nommée : “ *Ucéu* ” à laquelle les jeunes des villages manjack environnants étaient vivement conviés.

L’arrivée de nouvelles vagues de travailleurs manjack était préparée et encadrée par les premiers installés définitivement de sorte que le phénomène ne prend pas un caractère pionnier et désordonné. La présence manjack en Basse Casamance depuis le XVII^{ème} siècle et l’arrivée continue de nouvelles vagues jusqu’à l’expérimentation de la culture de l’arachide, faisaient que la partie sud de Ziguinchor avait fini par mériter le nom de canton manjack. Dans les cantons manjack, baïnounck, d’Adéane et la subdivision de Diouloulou, les Manjack défrichaient de vastes champs et cultivaient de l’arachide expérimentée à Carabane¹⁵ dès 1857. Les sociétés de prévoyance¹⁶ s’installaient dans chacun des quatre cercles de la Casamance avec pour objectif l’extension de la culture de l’arachide par la distribution des

¹⁵ ANS- 11D1-282 ; Rapport sur les sources que présentent dans leur état actuel les comptoirs français établis sur les bords de la Casamance, par Bertrand Bocandé, résident à Carabane ; extrait du moniteur officiel du Sénégal, année 1857.

¹⁶ ANS-11D1/308 ; Ziguinchor : affaires économiques ; société de prévoyance de Ziguinchor, statut organisation budget.

semences, des insecticides et des vivres de soudure. À partir de 1930, ces sociétés de prévoyance mettaient progressivement au point du matériel spécialement adapté à la Casamance. Les agences de sociétés et certaines compagnies comme les maisons de commerce fournissaient en 1935 des instruments à savoir les herses, les houes, les semoirs doubles... Ces mesures de développement et de modernisation de la rente arachidière motivaient les Manjack de la Basse Casamance à étendre les surfaces cultivées et à obtenir de meilleurs rendements. En 1914, les cent kilos coûtaient 22,50^{frs} à 22,75^{frs} au Sénégal. De 1917 à 1918, les cent kilos valaient 25^{frs}.

À partir de 1945, le prix de l'arachide revenant au kilogramme, les équipes manjack cultivaient des surfaces considérables et livraient d'énormes quantités d'arachides aux traitants. Avec les nouvelles mesures prises par les sociétés d'encadrement grâce aux intrants et au prix de 18^{frs} le kilogramme en 1954, les Manjack adoptaient progressivement une culture mécanisée. Bertrand Bocandé notait que : « cette culture s'est beaucoup développée depuis peu de temps¹⁷ » à Sédhiou. Les Manjack, « paysans ardents au travail et âpres au gain » (P. Péliissier, 1966 : 610-619), ont des techniques plus rentables et ne reculent pas devant les méthodes les plus expéditives. Leur objectif premier était de produire de l'arachide sur de vastes surfaces avec les procédés les plus extensifs qui soient à leur portée. Ils fondaient leur village dans des zones inhabitées dans des campements autonomes et travaillaient pour leur propre compte. Ils se chargeaient eux-mêmes de se nourrir et de commercialiser leur récolte. S'ils n'étaient pas accueillis par d'autres Manjack anciennement établis, ils empruntaient des vivres chez les traitants français. Ces derniers leur accordaient volontiers du crédit parce qu'ils « savent qu'ils seront remboursés par ces gros producteurs de graines que sont les Manjack » (P. Péliissier, 1966 : 610-619). Cette attitude des Manjack ne traduisait pas seulement l'ardeur du travail et l'aspiration à un progrès économique rapide, mais cette attitude marquait aussi leur intention de se fixer.

De 1843 à 1845, cent kilogrammes d'arachides coûtaient 16^{frs}. Le prix ne cessait de grimper et oscillait entre 20^{frs} et 25^{frs} les cent kilogrammes d'arachides de 1846 à 1859. Mais de 1860 à 1867, le prix s'était stabilisé à 27, 50^{frs} les cent kilogrammes d'arachides. Cette montée des prix faisait que les caravanes de cultivateurs manjack augmentaient d'année en année et venaient régulièrement en Moyenne Casamance cultiver l'arachide, exceptée l'année

¹⁷ Idem

1856 pendant laquelle elles diminuèrent d'importance. De 1850 à 1880, les Manjack ne présentaient qu'une population essentiellement masculine en Moyenne Casamance. Avec la modernisation de la culture en Moyenne Casamance entamée en 1949, la Compagnie Générale des Oléagineux Tropicaux (CGOT) installée à Séfa, avait associé de nombreux cultivateurs manjack dont 113 associés en 1956, 222 en 1957 et 199 associés en 1958. Selon le témoignage des traitants français à Tanaff (P. Péliissier, 1966 : 610-619), en 1950 des familles d'équipes de cinq ou six jeunes hommes manjack défrichaient, labouraient, semailent et entretenaient une surface estimée à 12 ou 15 hectares et leur livraient couramment des récoltes de 10 à 15 tonnes de graines.

2.2 Les spécialistes dans l'artisanat

Le tissage du pagne est un des piliers de la culture manjack. Ce tissage demeure le deuxième facteur lié au rayonnement de la communauté manjack et de sa civilisation. Nouha Cissé mentionne que « le pagne manjack était un des produits que les commerçants portugais prenaient dans le pays des Manjack pour le distribuer sur l'Ouest africain, notamment en Sierra Léone, au Ghana, en Côte d'Ivoire » (N. Cissé, 2007, Ziguinchor, 57 ans). À cet effet, les tisserands manjack travaillaient soit dans leur pays d'origine, soit ils s'accompagnaient avec les commerçants portugais dans les différents comptoirs où ils s'installaient pour y intensifier la production. Les commerçants portugais faisaient l'économie du transport de ces pagnes depuis la zone de tissage en pays manjack jusque dans les coins les plus reculés de la Sénégalie. Cette économie de Convoyage justifie en grande partie l'installation des tisserands manjack dans les différents comptoirs portugais. De là, le métier de tissage se développait et facilitait la commercialisation du pagne dans les différentes zones de la Sénégalie. Les Manjack se sont très tôt ouverts à l'économie de marché au lieu de s'adonner exclusivement à l'agriculture de subsistance.

Ils s'y étaient entièrement impliqués en menant plusieurs activités. Selon Nouha Cissé, « depuis le début du XVIIe siècle, la Casamance ne cessait de provoquer un esprit d'attraction extrêmement important chez les Manjack. À cet effet, très tôt, ils acceptaient de sortir de leurs terres d'origines et avaient montré une grande faculté d'adaptation à cette économie » (N. Cissé, 2007, Ziguinchor, 57 ans). La qualité du pagne manjack fait que dans les sociétés où existaient et persistaient les religions traditionnelles marquées par des cérémonies de jouissance, des cérémonies funéraires, les fêtes se faisaient de façon grandiose. Ces fêtes ou ces cérémonies telles que l'initiation, le baptême, le mariage, la cérémonie funéraire... étaient

décorés avec tous les objets. Le pagne manjack occupait au cours de ces fêtes une place de choix. La découverte de ce pagne dans l'Ouest africain a provoqué une attirance des sociétés traditionnelles africaines. Par conséquent, cette ruée créa chez les tisserands manjack une émulation dans la production du pagne. Ainsi, les tisserands manjack, grâce à un tutorat assuré généralement par les commerçants portugais, finissaient par élargir le rayonnement de la civilisation manjack.

Le pagne manjack avait très tôt fait l'objet d'un produit de commerce entre les Manjack et les Européens, mais aussi entre Africains. Chemin faisant, les communautés manjack pénétraient dans les différentes zones de la Basse et Moyenne Casamance, et dans les autres parties de la Sénégalie. Ainsi, la production et la vente du pagne manjack prospèrent dans les sous régions et atteignent son point culminant. Antoine Preira rapporte que « depuis l'intégration de l'enclave casamançaise dans la région de Cacheu jusqu'à la colonisation française, le commerce extérieur du pagne manjack n'avait cessé de gagner de nouveaux espaces » (A. Preira, 2023, Mpack, 61 ans). Dans les inters-échanges commerciaux, les Français achetaient des Portugais des pagnes tissés¹⁸ par les Manjack. Avec l'annexion française de la Casamance, les Manjack reconduisaient ce métier de tissage à côté des commerçants français. Les colons français favorisaient la promotion du pagne manjack si bien que de nombreux tisserands manjack migrèrent de la Casamance vers le Nord du Sénégal dans les villes françaises de Saint-Louis, Dakar, Gorée, Rufisque et même au-delà dans l'espace de l'Afrique Occidentale Française (AOF). Mais reconnaissons qu'à côté des Manjack, d'autres ethnies ouest africaines produisaient des pagnes : les peulhs, le groupe des mandingues...

3. Les acteurs et le mode d'organisation de l'entrepreneuriat des Manjack

Les Manjack ont pratiqué plusieurs métiers dans leur recherche du bien-être matériel. Ainsi, avec le balbutiement d'industries en Casamance, ils s'adonnaient au métier de laptot dans les ports de Ziguinchor, de Carabane ou de Sédhiou mais aussi dans les différents comptoirs européens. Dans les zones rurales, ils menaient les activités de défrichement des surfaces cultivables. Ils se constituaient en équipe de dix, quinze, vingt individus par affinité ou par lien parental.

3.1. Les acteurs de l'entrepreneuriat des Manjack

¹⁸ ANS-11D1 ; Rapport de Bertrand Bocandé, résident à Carabane 1857.

Au début du XVII^{ème} siècle, la Casamance devient une enclave portugaise avec un comptoir commercial à Ziguinchor et des postes secondaires tels Sindone, Adéane, Djembéring, l'île des moustiques (l'actuel Carabane), et sur la rive droite du Soungrougrou les postes de Marsassoum, Farancounda (...) et le poste principal de Boudjémar (ou Bujémar). Les négociants portugais s'attachaient des services de « laptot ou manœuvres » (P. Péliissier, 1966 : 610-619) des Manjack comme accompagnants. Des vagues de travailleurs manjack venaient à Ziguinchor et s'établissaient à proximité de l'escale où ils louaient leurs services dans le commerce. Nouha Cissé soutient qu'« au fur et à mesure que les Manjack étaient des accompagnateurs des négociants portugais, ils étaient aussi leurs têtes de poule » (N. Cissé, 2007, Ziguinchor, 57 ans). Ces Manjack étaient une source de profit importante car là où les commerçants portugais ne pouvaient accéder, ils procédaient au convoyage des marchandises à l'intérieur des terres et y étaient des intermédiaires.

À Cacheu comme dans les postes secondaires de leur pays, de nombreux Manjack venaient volontiers louer leurs services dans les travaux de ponts et dans le commerce. Le comptoir de Ziguinchor était présidé par les métis de la famille des Carvalho-Alvarenga originaire de Cacheu qui avec les groumètes, venaient de Cacheu et habitaient le quartier européen de Ziguinchor. Les Manjack, profitant de cette parenté, s'étaient totalement impliqués dans les activités de commerce grâce au compagnonnage avec les Portugais auxquels ils servaient de guides, de laptots dans les différents comptoirs à travers la région par le biais du fleuve Casamance et ses affluents. Jean-Claude Bruneau écrit : « à l'époque où Ziguinchor était portugais, des Manjack s'y enrôlaient comme manœuvres ou matelots » (J.C. Bruneau, 1979 : 135). Ces Manjack servant les traitants, gagnaient un pécule source éliminatrice de pauvreté. Cependant, les Portugais ne recevaient que deux bâtiments par an et étaient souvent dans l'impuissance d'alimenter régulièrement le marché de Ziguinchor en denrées de première nécessité. Alors les puissances française et anglaise inondaient à cette occasion le marché et permettaient aux populations africaines en général et manjack en particulier à se faire des affaires.

Pierre Xavier Trincas souligne que « *de la mer, les goélettes atteignent facilement Ziguinchor d'où partent vers Cacheu des cuirs, de l'ivoire et de la gomme. Le commerce strictement casamançais du village semble se limiter au courtage, à la redistribution des importations anglaises et françaises et à la vente du sel et du bétail locaux* » (P.X. Trincas, 1984 :28). Les Manjack étaient plus libres dans les activités économiques d'échanges

suscitées par les trois puissances. Ils considéraient alors la Casamance comme le prolongement de la région de Cacheu dominée par la puissance portugaise « si bien qu'ils se déplaçaient de façon naturelle à côté des Portugais à la quête d'un bien-être matériel » (L. Gomis, 2023, Boutoupa, 65 ans). Selon Bérenger-Feraud, « quand les Mandiagos se sont enrichis, ils rentrent chez eux et on les voit aux jours de fête, dit le docteur Hamon, porter au côté droit de leur poitrine, sur leur veste, le papillon de la puissance chez laquelle ils ont servi » (Dr Bérenger-Féraud : 20).

Plusieurs Manjack fréquentaient plus encore les ports de Carabane, de Ziguinchor et de Sédhiou à la recherche des travaux de manœuvre ou étaient à bord des navires. Ainsi, avec les nombreuses embarcations de navires de la Casamance vers l'Occident, un grand nombre de Manjack « *refluèrent vers Ziguinchor où le port leur offrait un centre d'attraction privilégié. Ils constituèrent de manière presque exclusive les équipages des trains de chalands circulant en Casamance et s'embarquaient en grand nombre sur les cargos de haute mer. De Marseille à Hong-Kong ou de Dakar à New York, marins et dockers sénégalais de la période des navires à vapeur, étaient toujours des gens du haut fleuve (Toucouleurs et Sarakollés) et les Manjack* » (P. Péliissier, 1966 : 610-619).

Pierre Xavier Trincaz confirme cette idée en écrivant que « selon la demande, les Manjack louent leur bras comme rameurs ou comme manœuvres sur les navires commerciaux allant à Rufisque, puis ils s'embauchent sur les cargos de haute mer et on les retrouve dockers à Dakar, Marseille ou New York » (P.X. Trincaz, 1984 :157-185). La preuve évidente de cette immigration manjack par voie maritime de la Casamance vers l'Occident dès les premières années de la colonisation française est la liste de Manjack tels Fara Gomis¹⁹, Jean Mendy, Domingo Mendy, Bissenty Mendy contenue dans le registre de jugement supplétif et de naturalisation des Indigènes de l'AOF. Ignace Obéga fait comprendre que « les Manjack qui travaillaient avec les Portugais n'avaient jamais hésité d'être au service des Français dans les ports de Ziguinchor, de Carabane ou de Sédhiou pour gagner progressivement le port de Dakar. En amitié avec les Français, ils s'embarquaient dans les navires français de haute mer comme dockers et allaient avec eux à Paris, à New York, à Tokyo » (I. Obéga, 2023, Boutoupa, 68 ans). Nouha Cissé indique que « l'immigration des Manjack ne se réduit pas seulement à la sphère de la Sénégambie méridionale, on trouve des Manjack très loin en

¹⁹ ANS- 11D1/344-Ziguinchor, population, recensement de la population autochtone et Etat-civil, Naturalisation d'étrangers ; 1931-1460.

Extrême-Orient asiatique, dans l'ancien domaine indochinois des Français, à New York, à Paris » (N. Cissé, 2007, Ziguinchor, 57 ans).

3.2. La famille, base de l'entrepreneuriat des Manjack

Les raisons de l'entrepreneuriat manjack en Casamance s'expliquaient à la fois par les différences structurelles entre la Guinée et le Sénégal et l'évolution économique. Presque toutes les composantes de la société manjack étaient en mouvement vers la Casamance. Dans les flux migratoires, nous comptons : des adultes, des jeunes mariées, des célibataires et même des adolescents. Les jeunes générations, ne voyant rien venir de la Guinée, comptaient effectivement sur la dimension de leur travail, de leur force de travail. Partant, des débats d'idées étaient organisés en famille autour d'un revenant. Alors, des chaînes de solidarités étaient instaurées et faisaient que des groupes d'amis ou de parents quittaient pour la Casamance.

Le départ des entrepreneurs était toujours connu d'avance et était débattu par les sages et les pères de famille. Car un projet d'entrepreneuriat chez le manjack se prépare minutieusement surtout quand il s'agit de la recherche d'un mieux-être social. Le Manjack étant fétichiste, il a un culte qui lui fait croire aux génies qu'il vient consulter toutefois qu'il nourrit des idées de réussite dans la vie ou des projets d'avenir. Selon Noumo Yanga : « chaque entrepreneur était d'abord préparé dans sa famille avant que tous ne soient réunis par les notables » (N. Yanga, 2023, Sakho, 70 ans). Parce qu'il n'est pas coutume chez le Manjack d'abandonner les siens. Généralement, l'entame des travaux de construction de tout foyer manjack était toujours suivi de la fixation au sol d'un morceau de branche d'arbre choisi appelé :'' *Peçape Balouqueum*'' (le piquet des défunts ancêtres). Ce lieu symbolise les âmes des défunts ancêtres et sert de sanctuaires pour l'évolution de la famille. C'est ici que le chef de famille vient s'agenouiller et y demander aux défunts ancêtres la santé, l'abondance des cultures, la richesse et la protection absolue. Ainsi donc, l'entrepreneur était convoqué par son père suivi de sa femme ou ses femmes et toute personne âgée vivant dans sa maison. Tous s'agenouillaient et le chef de famille comme la mère nommait tous les ancêtres et à chacun d'eux, il faisait une offrande de vin et de riz cuit arrosé d'huile de palme à leur honneur. Ensemble, tous demandaient la protection, la santé et la réussite ; en un mot le bien. Et le chef de famille disait : « si mon fils revient sain et sauf, la richesse au rendez-vous, j'apporterai ici en offrande une chèvre ou une vache » (J. Pereira, 2023, Baraca Pecaio, 63 ans).

Chaque foyer possède un lieu fétiche, la communauté ou le village possède également son génie protecteur appelé :’’ *unçai* ‘’ qui veut dire le bois sacré. Un seul notable est choisi, selon des critères spirituels pour y diriger les cérémonies. Les arbres qui abritent ces génies protecteurs sont généralement : le caïlcédrat, le fromager, le baobab. Dès que les notables se réunissent, ce jour étant précédemment choisi par eux-mêmes, ils faisaient appel aux entreprenants et les femmes mariées apportaient le vin et du riz cuit arrosé d’huile de palme. Le féticheur prenait alors la commande. Il versait le vin de palme et jetait du riz en implorant la santé, la protection et la prospérité. Et tous imploraient après lui les mêmes choses et le notable le plus écouté promettait en offrande (une chèvre, un porc ou une vache) toutefois que le groupe revenaient saint et sauf, la prospérité dans le train.

C’est dans cette logique que s’inscrit le système de culture manjack qui est familial, collectif et rarement individuel. Les travaux champêtres sont généralement effectués par tous les membres de la maison sous plusieurs types d’entraide tels le navétanat, les associations de jeunes, les groupes d’amitié ou les groupes de personnes de même âge. Les navétanes étaient par essence les agents du progrès de l’agriculture casamançaise car ils apportaient à leur famille une quantité importante de numéraire et étaient soucieux de relancer la culture de l’arachide. Ces navétanes manjack se constituaient aussi en groupes de dix, quinze, vingt dans les travaux de défrichement des forêts casamançaises en saison sèche. Ils avaient élaboré des surfaces considérables de paysages agraires et occupaient une place centrale dans l’économie rurale de la Casamance.

Conclusion

Dans le processus d’internationalisation des économies amorcé en Europe, toute la société manjack est tendue vers la réalisation de soi par le biais du travail. Ainsi donc, servir un blanc en Casamance devient nécessaire à la réussite dans sa vie. La longue cohabitation entre Manjack et Portugais avait permis à de nombreux Manjack d’exécuter plusieurs activités à côté du colon ibérique. Quand la Casamance intéressa la France et tomba sous son commandement, les Manjack s’adaptèrent aussitôt à la nouvelle donne. Ils devenaient de façon presque naturelle, des agents de relais du commerce français en évoluant dans les navires ou les comptoirs, dans l’entreprise du caoutchouc, de l’arachide, du tissage de page... Plusieurs Manjack obtenaient, grâce à un bon compagnonnage, le visa d’aller par la mer en Occident. Il est irréfutable que l’arrivée des Manjack en Basse Casamance, surtout à

Ziguinchor et environs est plus ancienne par rapport à celle de leurs congénères en Moyenne Casamance. Dans les dernières décennies du XIXème siècle, les Manjack déjà installés en Basse et Moyenne Casamance n'adoptaient en rien le statut d'étrangers. Conformément à leur tradition, ils entreprennent rarement de travailler individuellement. Ils préfèrent le travail communautaire pratiqué à l'échelle de la famille ou de l'équipe.

Bibliographie

Archives Nationales du Sénégal

- Dakar, Archives Nationales du Sénégal (ANS), 11D1/157, 1931-1955.
- Dakar, Archives Nationales du Sénégal (ANS), 11D1-282, 1857.
- Dakar, Archives Nationales du Sénégal (ANS), 11D1-282, 1857.
- Dakar, Archives Nationales du Sénégal (ANS), 11D1/308,.
- Dakar, Archives Nationales du Sénégal (ANS), 11D1/344, 1931-1460.
- Dakar, Archives Nationales du Sénégal (ANS), 2G1-55, N°4, 1896.
- Dakar, Archives Nationales du Sénégal (ANS), 2G1-55, 1896.
- Dakar, Archives Nationales du Sénégal (ANS), 2G1-49, N°5, 1896.
- Dakar, Archives Nationales du Sénégal (ANS), 2G9-40, 1909

Ouvrages

- BERENGER-FERAUD (Dr.), 1978, étude sur les populations de la Casamance (Côte ouest de l'Afrique intertropicale), P.20.
- BRUNEAU Jean-Claud, 1979, Travaux et documents de géographie tropicale ; la croyance urbaine dans les pays tropicaux : Ziguinchor en Casamance ; une ville moyenne du Sénégal ; CRNS (Centre National de Recherche Scientifiques, p. 135
- CARREIRA Antonio, 1947, « *Vida social dos Manjacos* », Centro de estudos da Guinée-Bissau, p .3.
- ETESSE Mario, 1912, rapport sur le caoutchouc en Casamance ; extr. Supp. J.O. de l'AOF, p. 45
- FANON Frantz, 1988, « les damnés de la terre »; in préface de Jean Paul Sartre, cahiers libres N°27-28, Paris, p.11
- GROSMAIRE, Le caoutchouc végétal au Sénégal, République du Sénégal ; ministère de l'économie rurale et de la coopération, service des Eaux et Forêts N° 4-56, p. 15.

-HENRY Yves, 1905, « *Le caoutchouc en Afrique Occidentale française* », Dakar, pp. 18 – 24

-HENRY Yves, 1906, « Rapport sur l'exploitation du caoutchouc en Afrique occidentale française », pp. 9-10.

-HENRY Yves, 1907, « Le caoutchouc dans l'Afrique occidentale française » ; Paris, Augustin Callamel, pp. 3-11.

-KARLIK John, 1976, *A Manjaco Grammar with special reference to the nominal group*, thesis submitted for the degree of doctor of philosophy of the university of London, p. 25

-PELISSIER Paul, 1966 « *les paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la Casamance* » ; imprimerie Fabrique, p. 671

- PINCHOT Gifford et PINCHOT Elisabeth, *Intra-corporate Entrepreneurship*, en ligne 13 juillet 2011.

- TRINCAZ Jacqueline, 1981, « Colonisation et religion en Afrique noire : l'exemple de Ziguinchor », édition l'Harmattan, p. 35

TRINCAZ Pierre-Xavier, 1984, Trincaz P. X., *Colonisation et régionalisme : Ziguinchor en Casamance* ; Paris, édition l'ORSTOM, p. 159

Sources orales

N°	Nom et Prénoms	Date et lieu de l'entretien	Qualité ou profession	Age	Principaux thèmes
01	CISSE Nouha	2007 à Ziguinchor	Proviseur Lycée Djignabo	57 ans	Migration, tissage pagnes manjack
02	DIASSY Bakary	2008 à Kolda	Commis-peseur	63 ans	Culture arachidière
03	GOMIS Lucien	2022 à Boutoupa	Ancien Président	65 ans	Migration manjack,

			Communauté Rurale		tissage pagnes
04	OBEGA Mathieu	2023 à Boutoupa	Inspecteur des parcs nationaux	61 ans	Migration manjack, agriculture
05	OBEGA Ignace	2023 à Boutoupa	Notable	68 ans	Migration manjack
06	PREIRA Antoine	2023 à Mpack	Conseiller communal	61 ans	Migration manjack
07	YANGA Noumo	2023 à Sakho	Conseiller communal	70 ans	Saignée caoutchouc, culture arachidière
08	YANGA Ibrahima	2007 à Kégné Kégné Bato	Notable	68 ans	Culture arachidière
09	PREIRA Jean	2023 à Baraca Pecaio	Notable	63 ans	Migration manjack